

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Ministère de la Pêche et des Transports Maritimes (MPTM)

République du Sénégal

**L'ETUDE SUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DANS
LA ZONE DE PECHE NORD
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Rapport Définitif
Résumé**

Novembre 1997

JICA LIBRARY



J 1140604 181

SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC.

A F F
J R
97-58

0

0

0

Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Ministère de la Pêche et des Transports Maritimes (MPTM)

République du Sénégal

**L'ETUDE SUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DANS
LA ZONE DE PECHE NORD
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Rapport Définitif

Résumé

Novembre 1997

SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC.



1140604 (8)

AVANT-PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Sénégal, le Gouvernement du Japon a décidé de mener l'Etude sur le Programme de Développement dans la Zone de Pêche Nord en République du Sénégal et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé au Sénégal une équipe d'étude, dirigée par M. Tateo Kusano, du cabinet System Science Consultants Inc., à trois reprises entre octobre 1996 et octobre 1997.

L'équipe a tenu des discussions avec les fonctionnaires concernés du Gouvernement de la République du Sénégal. Elle a également mené des études sur le terrain dans la zone d'étude. Après le retour de l'équipe au Japon, d'autres études ont été faites et le présent rapport a été préparé.

J'espère que ce rapport va contribuer à l'avancement du projet et au renforcement des relations amicales qui unissent nos deux pays.

Je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance aux fonctionnaires concernés de la République du Sénégal pour l'assistance qu'ils ont apportée à l'équipe d'étude.

Novembre 1997



Kimio Fujita
Président
Agence Japonaise de Coopération Internationale

Novembre 1997

M. Kimio Fujita
Président
Agence Japonaise de Coopération Internationale
Tokyo, Japon

Cher Monsieur Kimio Fujita,

Lettre de Transmission

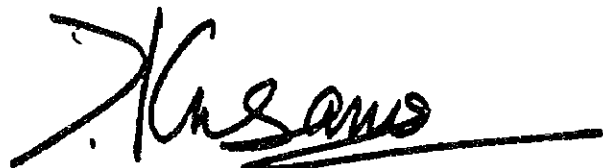
Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur l'Étude sur "le Programme de Développement de la Zone de Pêche Nord en République du Sénégal". Le rapport contient les avis et propositions des autorités concernées du Gouvernement du Japon et du Gouvernement du Sénégal ainsi que les résultats de l'Étude évoquée ci-dessus.

Cette Étude a été menée par le cabinet System Science Consultants Inc., sur la base d'un contrat avec la JICA, du 24 septembre 1996 au 28 novembre 1997. Dans cette étude, nous avons élaboré un plan directeur de la côte nord (Grande Côte) et procédé à une étude de faisabilité des projets prioritaires dans la zone d'étude.

Étant donné qu'il est urgent d'améliorer le secteur de la pêche artisanale et le système de commercialisation et de distribution du poisson dans la côte nord, nous recommandons que le Gouvernement du Sénégal exécute le projet proposé dans l'Étude.

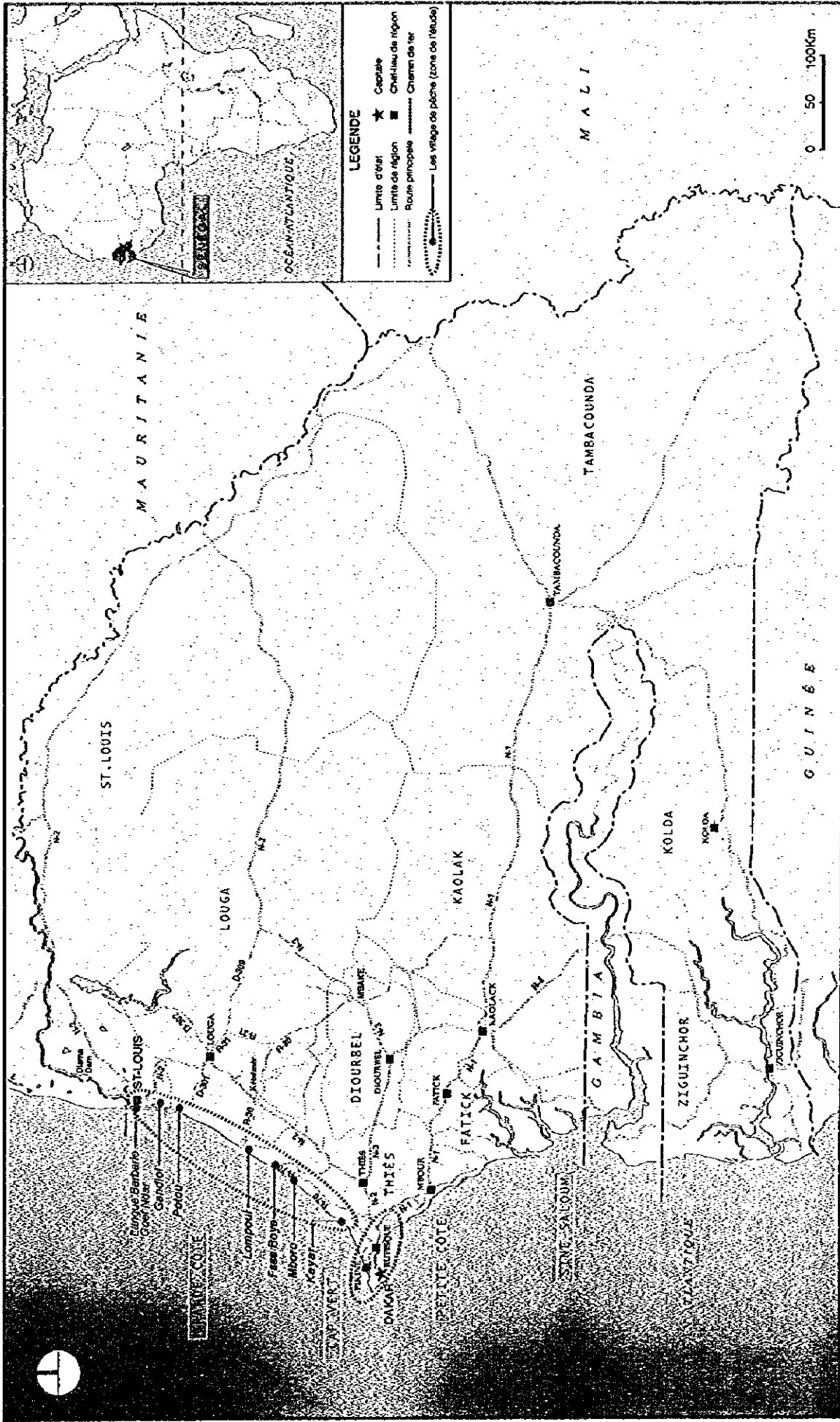
Nous saisissons cette opportunité pour exprimer notre sincère reconnaissance aux responsables concernés de la JICA, du Ministère des Affaires Étrangères et du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon. Nous exprimons également notre profonde gratitude aux responsables concernés du Ministère de la Pêche et des Transports Maritimes (MPTM), de la Direction de l'Océanographie et des Pêches Maritimes (DOPM), des autres agences, du Bureau de la JICA et de l'Ambassade du Japon au Sénégal pour leur étroite collaboration et l'aide qu'ils ont apportée à l'Équipe pendant l'Étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



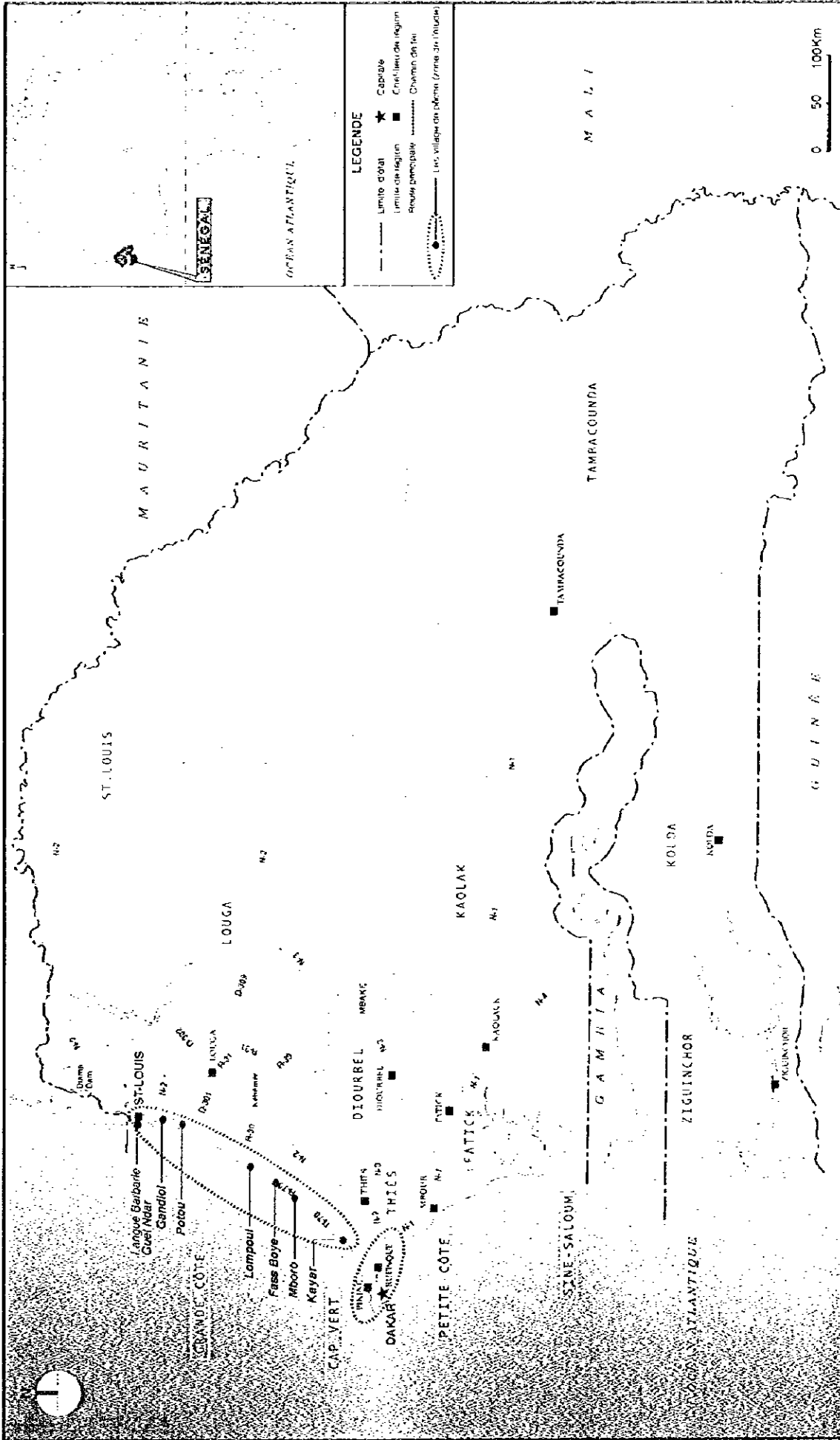
Tateo Kusano
Chef de l'Équipe

L'Étude sur le Programme de Développement
de la Zone de Pêche Nord en République du Sénégal
System Science Consultants Inc.



L'ETUDE SUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
 DANS LA ZONE DE PECHE NORD
 EN REPUBLIQUE DU SENEGAL
 L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Carte de l'Étude: une vue d'ensemble



L'ETUDE SUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
 DANS LA ZONE DE PECHE NORD
 EN REPUBLIQUE DU SENEGAL
 L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Carte de l'Étude: une vue d'ensemble



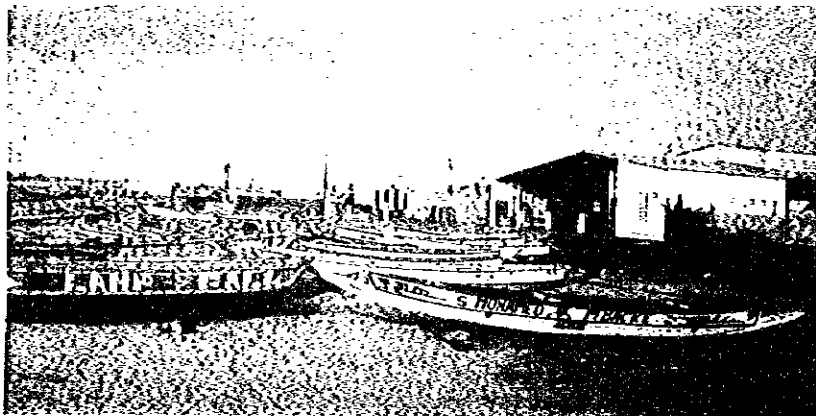
Aire de transformation artisanale près du site de débarquement de la sardinelle à Guet Ndar - Saint-Louis



Une pirogue débarquant de la sardinelle



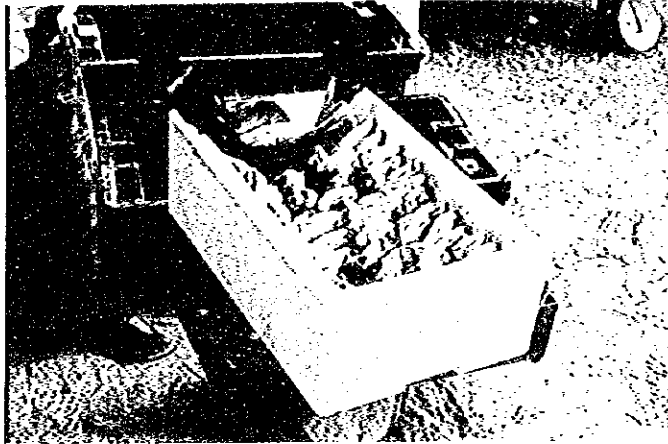
Des sardinelles dans des paniers en "ronier" attendant le conditionnement dans de la glace et le chargement



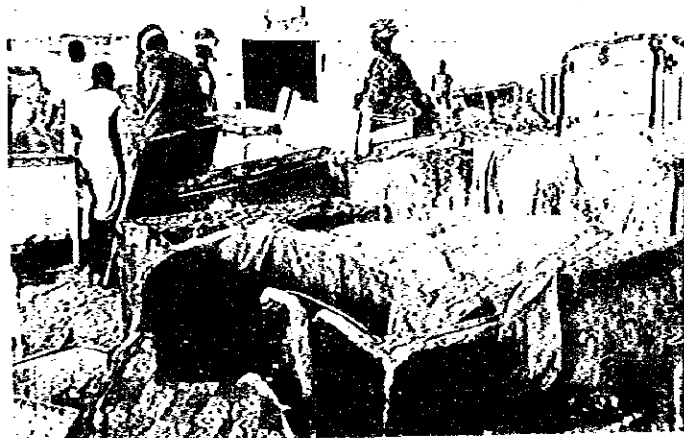
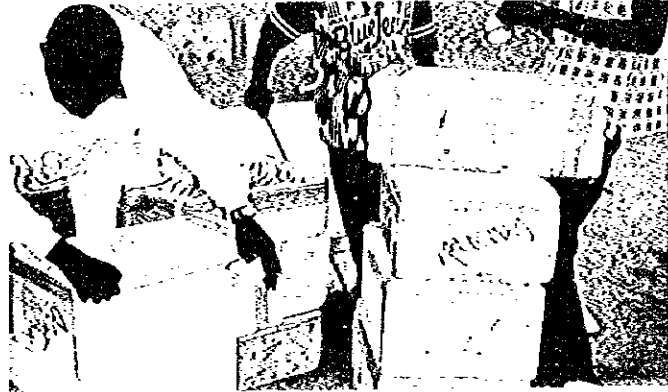
Une vue du site de débarquement de Kayar avec des pirogues (le bâtiment à l'arrière est la fabrique de glace du CAPAS)



Négociations entre pêcheurs et collecteurs concernant du poisson à haute valeur commerciale (pageot) au niveau d'un site de débarquement de Kayar



Du poisson à haute valeur commerciale trié, pesé et emballé au niveau d'un point de collecte pour en vue de son acheminement à Dakar



Aire de stockage temporaire du poisson acheté par les femmes transformatrices avant leur transformation (St-Louis)



Une vue caractéristique d'un site de transformation artisanale encombré à Guet Ndar - St-Louis



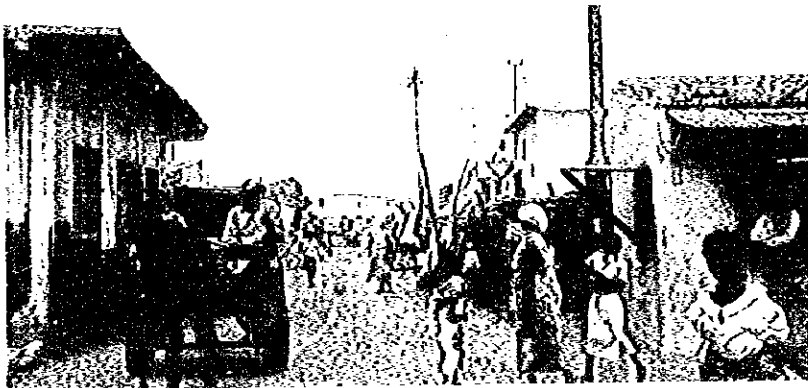
Un site de transformation artisanale amélioré avec une surface dallée et des tables à Guet Ndar



Des femmes s'appropriant à la transformation (décapitant et éviscérant le poisson) à Lompoul où la majeure partie des prises est transformée



l'aire de transformation artisanale située près du village temporaire de pêche (des pêcheurs migrants) à Potou. Des cases en paille



Une vue montrant le cadre de vie de la communauté de pêcheurs à Guet Ndar



Exposé du Chef de l'Equipe lors d'un atelier de restitution à St-Louis le 27 Mai 1997



Des participants (pêcheurs, vendeurs, transformatrices & micro-mareyeurs) à l'atelier de restitution de Kayar le 3 Juin 1997



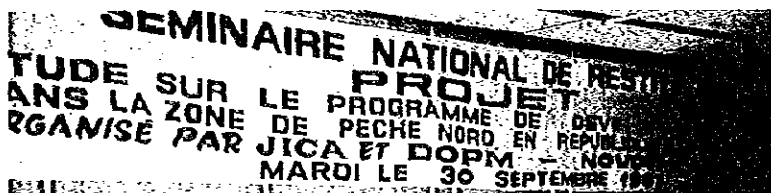
Rencontre sectorielle et discussion avec des mareyeurs, des transformatrices, etc. lors de l'atelier de restitution de Saint-Louis



Rencontre sectorielle et discussion avec des dirigeants de GIE, des transformatrices, etc. lors de l'atelier de restitution de Kayar



Exposé du Chef de l'Equipe lors de l'atelier de restitution de Dakar le 23 Juin 1997, qui a vu la participation de représentants de diverses agences



Séminaire National de Restitution tenu à Dakar le 30 Septembre 1997 pour expliquer le contenu du Plan Directeur aux bénéficiaires, aux autorités gouvernementales et aux bailleurs de fonds



Des participants au séminaire écoutant grâce à la traduction simultanée (Wolof, French)

RESUME

Le gouvernement du Sénégal a demandé au Japon d'améliorer le secteur de la pêche dans la Côte Nord du Sénégal. Conformément à cette demande, une mission S/W (Chargée de l'Évaluer de l'Étendue des Travaux) a été envoyée au Sénégal en Mars 1996 et l'étude de développement fut accomplie à partir du 24 Septembre 1996 jusqu'au 28 Novembre 1997.

L'objectif de cette étude était d'édifier un plan directeur exhaustif qui comporterait des mesures pour améliorer la technologie de pêche, la transformation du poisson, la commercialisation et l'animation des villages de pêche. En outre, une étude de faisabilité des projets prioritaires sélectionnés selon ce plan directeur était aussi prévue.

L'approche adoptée dans cette étude consistait en une série de concertations périodiques avec les homologues et la participation à des ateliers de restitution à l'échelle régionale à Saint-Louis et Kayar et à l'échelle centrale à Dakar.

Ce rapport est le Rapport Final, une compilation des données obtenues à partir des études des Phases 1 et 2. Il est basé sur les discussions et les commentaires sur le projet de rapport final avec la partie sénégalaise et sera fondée sur le résultat de cette concertation. Un séminaire a été tenu le 30 Septembre 1997 pour expliquer le contenu du plan directeur aux autorités administratives, aux bénéficiaires ainsi qu'aux bailleurs de fonds. Un résumé de ce rapport est présenté ci-dessous.

1. Analyse des Conditions Actuelles dans la Zone Ciblée par L'étude

(1) Production de Poisson

- 1) Le volume des prises réalisées dans les villages de pêche de la région de Saint-Louis était d'environ 37.952 tonnes en 1995 pour une population de 15.000 pêcheurs.
- 2) Le volume des prises de poisson réalisées dans le Nord de la région de Thies (Kayar et environs) était d'environ 19.724 tonnes en 1995 pour un maximum de 3.000 pêcheurs, y compris les migrants.
- 3) Le volume des prises de poisson réalisées dans la région de Louga était de 1.744 tonnes en 1995, pour une population de pêcheurs qui n'était que de 312 membres, tous des migrants.

- 4) Le volume des prises de poisson réalisées dans la région de Dakar était de 27.763 tonnes, pour une population de 10.000 pêcheurs dont des migrants.

(2) Commercialisation du Poisson

- 1) Système de commercialisation: Il existe différents types de commercialisation pour les différentes espèces de poissons qui sont grosso modo divisées en sardinelles, poisson à haute valeur commerciale et autres sortes de poissons. En outre, il existe différentes variantes dans les types de commercialisation du poisson selon qu'ils soient frais ou transformés et selon les caractéristiques distinctives de la zone consommatrice (consommation locale, Dakar, l'intérieur ou bien l'exportation).
- 2) Réglementation de la commercialisation: bien qu'il n'y ait pas de réglementation nationale uniforme de commercialisation du poisson, on en a établi récemment au marché en gros de Dakar, et dans chaque centre de pêche selon les caractéristiques de chaque marché.
- 3) Système d'information relative à la commercialisation du poisson: la seule source d'information disponible est constituée par les données statistiques organisées par la DOPM. Il n'existe pas de système d'information publique organisé concernant les statistiques ou les données à utiliser dans les transactions.

(3) La Transformation du Poisson

Presque tous les agents évoluant dans la transformation du poisson sont des femmes qui achètent directement la matière première chez des pêcheurs et la transforment soit individuellement, soit en groupe ou GIE. La technique de transformation est simple et artisanale et bien des gens s'inquiètent de l'avenir de l'emploi dans ce domaine de la transformation à cause du nombre sans cesse grandissant de la population des transformatrices, etc. En outre, leurs conditions de travail sont rudimentaires et le travail lui-même est dur.

L'environnement sanitaire des lieux de transformation est aussi dégradé au point de devenir un véritable problème social dans les banlieues. Le poisson transformé est une précieuse source de protéines pour les régions de l'intérieur du Sénégal et des pays limitrophes et la demande tend à croître dans l'avenir.

(4) Qualité et Prix du Poisson

Compte tenu des méthodes de pêche, des espèces de poissons pris, des

conditions climatiques et autres, on peut dire qu'il existe des mesures de contrôle adéquates. Le problème réside dans les méthodes manipulation du poisson utilisées pendant le débarquement et la livraison dans les zones de consommation. A cause d'une infrastructure de commercialisation du poisson, des réglementations et de l'organisation inadéquates au site de production, il existe une perte notoire de qualité du poisson, de temps et d'argent au cours de la commercialisation. Il n'y a pas de système de fixation du prix du poisson au niveau du site de production et un nombre limité de distributeurs a accès à l'information sur le prix du poisson dans les marchés de consommation. Aussi, il n'existe pas de mécanisme impartial de fixation de prix requis pour la libre compétition.

(5) Le Système du Crédit

La CNCAS a été la source officielle de financement disponible, mais elle n'a pas réussi malgré la forte demande de financement dans l'industrie du poisson et dans les villages de pêcheurs. A la place de la CNCAS, de petites sources de financement sous forme de mutuels commencent à s'avérer efficaces en tant que moyen de financement.

(6) Développement de la Communauté de Pêcheurs et Analyse des Genres

1) Les pêcheurs migrants

Saint-Louis qui a été ciblée dans cette étude, est traditionnellement connue pour sa technologie de pêche supérieure. La zone compte une nombreuse population de pêcheurs migrants vers le Sud. Ces pêcheurs se déplacent seuls ou avec leurs familles et beaucoup d'entre eux se sont installés dans leurs lieux d'accueil. Il y a un échange de techniques de pêche et de modes de vie entre les régions par le billet de la migration des pêcheurs. Malgré de nombreux incidents malencontreux entre autochtones et migrants, les deux groupes sont progressivement parvenus en bons termes grâce à un conseil de coordination composé de représentants de chaque partie, qui se réunit fréquemment pour veiller à l'équilibre des intérêts des deux communautés. Le conseil de coordination a été officiellement reconnu dans certaines régions.

2) Conditions des femmes

La polygamie est traditionnellement pratiquée dans les villages de pêcheurs et les femmes sont activement engagées dans des activités de transformation et de commercialisation pour soutenir leurs familles. A cause des nombreuses familles de pêcheurs migrants, la cellule familiale occupe une vaste place et les moyens de subsistance sont importants. Cependant, il n'y a

pas de système de crédit qui pourrait aider les femmes qui ont besoin de financer leurs activités économiques. Ce manque de financement a été un handicap majeur aussi bien pour les ventes que pour les disponibilités d'emploi. Les centres de santé, les écoles primaires, l'amélioration des taux d'alphabétisation etc. participent de l'approche Besoins Humains de Base (BHB).

(7) Environnement et Cadre de Vie

La problématique environnementale de la zone d'étude se résume comme suit.

- Insuffisance et/ou absence de système d'assainissement adéquat
- Forte concentration des industries dans la région de Dakar
- Urbanisation anarchique dans les villes et villages concernés
- Prélèvement clandestin de sable de mer et de coquillages
- Érosion côtière dans la région de Dakar
- Envahissement par les dunes de sable des cuvettes maraîchères dans les Niayes

(8) Améliorations de l'Infrastructure

A l'exception de Dakar et de ses environs, les améliorations d'infrastructures font défaut dans la zone Nord. En particulier, les améliorations en vue d'une pêche moderne, la commercialisation du poisson, la transformation et les infrastructures domestiques à Saint-Louis et à Kayar qui englobent la majeure partie de la zone Nord, sont en retard. Dans les petits villages de pêcheurs situés entre Saint-Louis et Kayar et essentiellement peuplés de migrants, il n'y a pas de pêche basée sur des infrastructures. L'obtention d'un consensus au sein des communautés avant de procéder à l'amélioration effective des infrastructures et la formation d'un système organisé après de telles améliorations, sont devenues des problèmes majeurs dans chaque région.

2 Plan Directeur

(1) Objectifs de Développement

L'objectif de ce projet est d'améliorer le revenu et le niveau de vie des villages traditionnels de pêche dans la zone nord du Sénégal et d'améliorer la production de poisson qui est confrontée à des problèmes de ressources aussi bien quantitatifs que qualitatifs.

(2) Stratégie de Développement

- 1) Élaborer un système institutionnel optimum et une infrastructure pour les

villages de pêche de la zone Nord qui servent de base aux pêcheurs qui migrent le long de la côte du Sénégal et des pays limitrophes.

- 2) Organiser une base d'opération pour la pêche et sa commercialisation en menant des activités tendant à moderniser les pêcheries et à établir un vaste réseau reliant les différentes bases.
- 3) Promouvoir une utilisation rationnelle des produits de pêche en modernisant la commercialisation du poisson, sa transformation et le contrôle de qualité.

(3) Politique de Développement de Basé

Élaborer différents plans basés soit sur des secteurs, soit sur des zones ayant trait aux stratégies mentionnées plus haut, afin de réussir la stratégie de développement et hâter un développement exhaustif englobant tous les secteurs dans chaque zone.

1) Plan de Secteur

a. Secteur 1: Ressources halieutiques et production

Introduire un système de gestion de ressources efficace visant à augmenter et promouvoir la pêche et le débarquement.

b. Secteur 2: Commercialisation et distribution du poisson

Instituer un système efficace et fonctionnel de commercialisation et de distribution du poisson et fournir à tous les bénéficiaires, des égalités d'opportunité. Pour atteindre de tels buts, le système de commercialisation du poisson sera centralisé au nouveau complexe de pêche; la distribution et le transport seront organisés, la fraîcheur et la qualité du poisson seront préservées pour que l'exportation soit stimulée, un système sur la commercialisation sera institué et l'environnement sanitaire du marché sera assaini.

c. Secteur 3: La transformation artisanale du poisson et le contrôle de qualité

Le but est de moderniser la technologie de transformation du poisson, de renforcer le système de contrôle de qualité et l'inspection du poisson à haute valeur commerciale et d'améliorer les revenus et les conditions de travail des transformateurs traditionnels du poisson. Pour atteindre ces objectifs, le système traditionnel de transformation du poisson sera organisé; les conditions de travail et de commercialisation seront améliorées grâce à l'éducation et la formation de l'amélioration de l'infrastructure. Un plan de démonstration sera mis sur pied pour promouvoir la transformation et

l'exportation modernisées. Le contrôle de qualité et l'inspection seront renforcés grâce à une étroite collaboration avec le système de contrôle de qualité DOPM.

d. Secteur 4: L'environnement de la communauté de pêcheurs

L'instruction de base et le taux d'alphabétisation seront améliorés, aussi bien que le PHC, le marché de détail, l'infrastructure de la communauté pour de meilleures conditions de vie des habitants des villages.

e. Secteur 5: Éducation et formation

Des programmes d'éducation et de formation seront mis en œuvre à l'intention des principaux membres du personnel de gestion du projet; pêcheurs, mareyeurs, (surtout les petits mareyeurs) transformateurs traditionnels, dirigeants communautaires et membres du personnel, les femmes impliquées dans le projet. Le programme d'éducation comportera des cours généraux ou de base et des cours spécialisés.

f. Secteur 6: Renforcement de l'institution

Une institution / système adéquat(e) sera institué(e) pour garantir l'efficacité des projets proposés et assurer leur gestion soutenue et leurs opérations. Pour atteindre ses objectifs, le système de crédit sera amélioré, un système d'information sur la commercialisation du poisson sera créé, un système de contrôle de l'environnement sanitaire sera mis sur pied et le système de gestion du projet proposé sera renforcé.

2) Plan de Zone

a. Zone 1: Le projet de Saint Louis

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la base de pêche et de commercialisation la plus vaste et la plus attrayante dans la région Nord. Pour accomplir cela, on procédera à l'intégration des installations de débarquement, de distribution et de transports disséminées le long des 3 km de côte s'étendant à partir de Guet Ndar. Ces fonctions et installations seront intégrées dans le nouveau complexe de pêche situé sur le terrain abritant la DOPM et faisant partie du domaine public. Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants.

- Créer un système de distribution et de transport de poisson plus fonctionnel au site de débarquement de poisson
- Intégrer les organisations ayant trait à la pêche au niveau régional
- Aider les pêcheurs, les transformateurs et les distributeurs à s'organiser
- Soutenir indirectement les améliorations de l'environnement des villages

de pêcheurs

b. Zone 2: Le projet de Kayar

L'objectif de ce projet est d'améliorer la consommation de poisson à Dakar et créer une base d'approvisionnement importante en poisson frais ou transformé à exporter via Dakar. Les principaux objectifs de ce projet sont les suivants.

- Renforcer les relations harmonieuses entre les pêcheurs autochtones et les migrants et leurs familles
- Transférer les installations existantes et établir un complexe de commercialisation fonctionnel
- Améliorer le niveau de vie des migrants et celui de leurs familles

c. Zone 3: Le projet de Dakar

L'objectif du projet est de soutenir le fonctionnement du Marché Central aux Poissons (MCP) dans la banlieue de Dakar. Une nouvelle base de pêche sera établie à Rufisque pour améliorer l'environnement et utiliser efficacement les installations existantes au niveau de chaque site de débarquement. Elle constituera une base d'extension technique pour chaque site de débarquement à Dakar. Un système intégré sera créé pour relier cette base dont les techniques de pêche modernes ont été développées par le projet CAEP, avec Rufisque pour que cette dernière utilise efficacement ses infrastructures.

d. Zone 4: Projet pour les zones satellites

Les petits villages de pêche situés entre les Zones 1 et 2 seront catégorisés comme satellites de ces 2 grandes bases et des installations fonctionnelles de soutien aux pêcheurs seront établies dans chaque village de pêche. En outre, des moyens et des services mobiles proviendront de ces 2 bases.

3) Éducation et formation

L'objectif majeur de l'éducation et de la formation est d'obtenir un fonctionnement soutenu du projet après les phases de construction. Ainsi, on doit mettre l'accent sur l'entretien des ressources humaines pour ceux qui seront impliqués dans la gestion et l'utilisation du projet. Les ressources humaines visées sont l'organe de gestion du projet et les utilisateurs qui vont participer à la gestion. Il y a deux types de mesures de développement de ressources humaines. La première vise l'amélioration du taux d'alphabétisation, la seconde vise le transfert de savoir technique spécialisé. L'éducation et la formation seront assurées par des experts Sénégalais, mais on s'attend à de l'assistance technique pour ce qui concerne les activités

d'éducation et de formation en matière de gestion des moyens matériels et la modernisation.

4) Institution et organisation

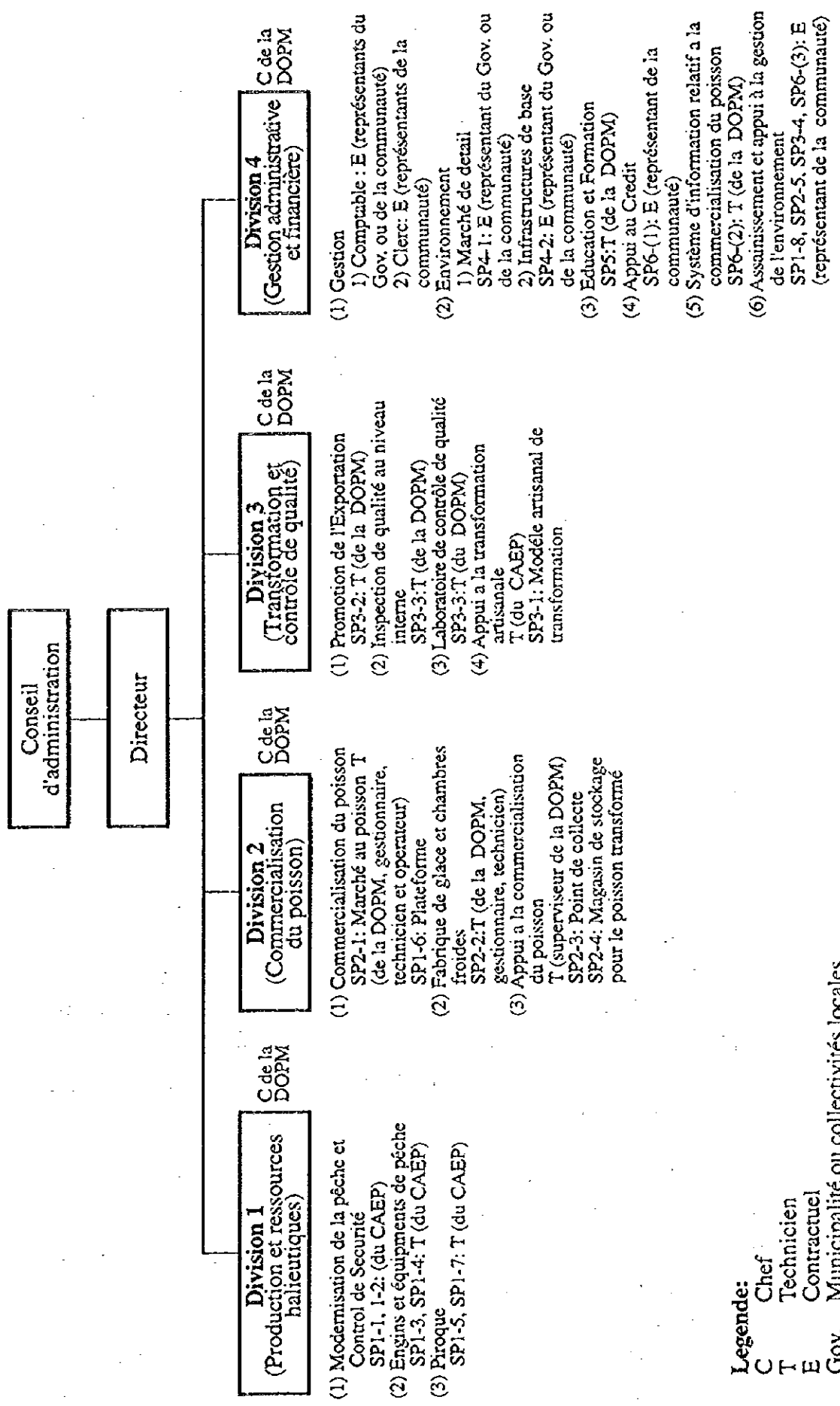
Un comité de coordination sera mis sur pied pour assurer les mesures de développement dans la région Nord. Les membres de ce Comité auront aussi à décider des orientations de l'action du projet. Des comités de gestion seront constitués dans chaque zone et travailleront sous la coordination du comité de coordination. Ces comités de gestion auront le droit de prendre des décisions puisqu'ils seront directement impliqués dans le fonctionnement du projet.

Les comités seront composés de représentants d'institutions officielles de l'administration centrale ou des bénéficiaires.

L'organe de gestion qui est responsable du fonctionnement du projet devra préparer un programme annuel basé sur les décisions de ces comités de gestion et il sera chargé de mettre ce programme en œuvre au jour le jour.

Le comité de coordination sera autonome et indépendant des autorités régionales ou gouvernementales.

La fonction et l'envergure de chaque organe de gestion dépendra des ressources humaines visées et de la responsabilité financière qu'il assumera. Cependant, s'il arrive que le gouvernement fournisse un appui humain (affectation de fonctionnaires comme agents clé au projet) et financier (ce qui éviterait au projet de supporter des taux d'amortissement), on peut envisager un projet intégré.



Legende:
 C Chef
 T Technicien
 E Contractuel
 Gov. Municipalité ou collectivités locales

Organigramme de l'Organe Autonome (Saint Louis et Kayar)

3. Sélection des Projets Prioritaires

Les zones 1 et 2 qui sont proposées dans le plan directeur ont été sélectionnées comme zones prioritaires à cause de leur rôle en tant que base intégrée de pêche de commercialisation et de transformation. Elles ont été sélectionnées comme zone prioritaire pour les raisons que voici.

- (1) Elles sont les 2 plus actives zones dans la région Nord.
- (2) Elles sont toutes les deux des zones où des pêcheries modernes, des systèmes de commercialisation fonctionnels et améliorés des réformes dans le système traditionnel de transformation font l'objet de besoins les plus urgents.
- (3) Ce sont des zones où une décentralisation régionale effective a eu lieu. En d'autres termes, il est nécessaire d'intégrer les systèmes de fonctionnement des organisations dispersées.
- (4) Il y a un besoin urgent d'encourager les pêcheurs migrants à se sédentariser à cause de la croissance démographique.

4. Plan d'Action

- (1) Le comité de coordination qui va approuver le plan de développement de la pêche pour la Région Nord sera mis sur pied et le comité de gestion pour le premier projet prioritaire et son organe de gestion seront créés et placés sous l'autorité du comité de coordination. De concert avec ces organisations, le consensus général des populations de la zone 1 (surtout sur l'approbation d'un système de réglementation de la commercialisation) et des mesures juridiques doivent être prises pour sécuriser le terrain du complexe de pêche en zone 2 et le terrain qui sera utilisé pour l'habitat des gens déplacés. Tout projet de pêche dans la côte nord devrait dans le cadre de son exécution prendre en considération les résultats de l'Etude, à savoir le plan directeur et l'étude de faisabilité.
- (2) Les pêcheurs migrants sont le principal groupe visé par le plan de développement de la région. Ce groupe de pêcheurs constitue presque la moitié de la population de pêcheurs quand la saison de pêche bat son plein et ce projet est prioritaire dans la zone 2 qui est près de la grande zone de consommation de Dakar. Un système de coordination a été établi dans la zone où les affaires de la communauté sont coordonnées, en ce qui concerne les rapports entre les autochtones et les migrants. C'est un appui dynamique

du nouveau complexe de pêche et il assure la mise en marche des installations de congélation. Quand tous les moyens du projet seront mis en place, ce système de coordination pourra participer à la gestion des activités.

- (3) Bien que la demande d'un complexe de pêche à Saint-Louis soit aussi forte que celle de Kayar, les activités dans ce premier lieu manquent d'organisation. Cela est surtout dû au fait que les villages sont éloignés du complexe. Ainsi la participation à la gestion du projet est difficile à moins qu'une coordination adéquate ne soit instituée au sein des groupes de pêcheurs.
- (4) Compte tenu des projets dans ces 2 zones, il est souhaitable qu'une liaison soit faite avec le projet CAEP sur la modernisation de la pêche. Si l'action de modernisation du CAEP s'étend sur tous les projets, le processus de modernisation sera plus rapide.
- (5) Il est recommandé de mettre en œuvre les projets pour les zones satellites après les améliorations apportées aux zones 1 et 2 qui sont des bases pour la région Nord.

5. Étude de Faisabilité

5.1 Le projet de Saint-Louis

5.1.1 Secteur 1 : Ressources Halieutiques et Production

(1) Objectif de Développement

- 1) Augmenter la production avec des techniques de pêche modernisées et une gestion des ressources efficaces.
- 2) Assurer la sécurité des pêcheurs aux lieux de débarquement.
- 3) Transférer les fonctions de débarquement et les sites vers le complexe proposé.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

- 1) Pêcheries modernisées: des techniques de pêche modernisées seront vulgarisées progressivement. Le but à court terme visé par les investissements initiaux ne concernera que le projet pilote.
 - a. Pêcheries côtières: Pour les ressources halieutiques à haute valeur commerciale, les niveaux actuels de production seront maintenus. L'augmentation de niveaux de production ne sera prise en considération que pour les autres espèces de poissons.

- b. Pêcheries en haute mer: les pêcheries en haute mer seront promues avec l'introduction de bateaux de pêche modernes, des moteurs et de l'équipement.
- 2) Contrôle de sécurité: les services de contrôle de sécurité sont un moyen efficace pour soutenir les pêcheurs qui utilisent le complexe de pêche. Les programmes d'éducation et de formation en matière de contrôle de sécurité, le renforcement du fonctionnement du PSPS et l'amélioration des infrastructures vont réduire l'incidence des accidents en haute mer.
- 3) Les moyens de soutien aux pêcheurs: des ateliers, des équipements de pêche et de petits ports de pêche vont efficacement intégrer les fonctions de débarquement au complexe pour le court terme. Ces moyens et équipements de pêche seront fournis aux pêcheurs sélectionnés pour leur expérience et activités de pêche.

5.1.2 Secteur 2 : Commercialisation et Distribution du Poisson

(1) Objectifs de Développement

- 1) Les fonctions de débarquement et de mareyage dispersées sur une distance de 3 km le long de la côte entre les villages de pêche traditionnels de Guet Ndar et de Gokhou Mbathie seront intégrées et concentrées au sein du complexe qui sera construit sur le site de la DOPM situé sur le domaine public et jouxtant l'Hydrobase où un nouveau village de pêche est en construction. Des points de collecte du poisson seront créés dans les villages de pêche traditionnelle mentionnés plus haut et ils serviront de point de relais au complexe.
- 2) Un mécanisme de commercialisation adéquat sera établi.
- 3) Les activités d'approvisionnement en poisson seront étendues en ce qui concerne Dakar, l'intérieur du pays et l'exportation.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

A l'exception de la consommation locale, la presque totalité du poisson sera écoulé au marché de consommation qui sera construit au complexe de pêche, le poisson ira directement du site de débarquement au marché, ou par les points de collecte. Le poisson vendu au complexe sera transporté vers d'autres lieux à partir du terminal de camions situé au complexe même. En outre, un système d'information sur la commercialisation du poisson sera introduit afin de soutenir ces fonctions. Ce système va permettre à l'information sur les prix de devenir publique et à activer les

transactions au sein du complexe. Les transactions actuellement menées de façon dispersée seront concentrées à ce complexe à cause du système d'information sur la commercialisation du poisson.

5.1.3 Secteur 3 : La Transformation Artisanale du Poisson et le Contrôle de Qualité

(1) Objectifs de Développement

- 1) Améliorer l'environnement au sein duquel travaillent les transformatrices artisanales de poisson.
- 2) Améliorer l'environnement sanitaire des sites de transformation et la qualité du produit du poisson traditionnellement transformé et celui qui est destiné à l'exportation.
- 3) Étendre les activités de transformation utilisées pour le poisson exporté vers l'Europe et les autres pays africains.
- 4) Améliorer la technologie de transformation et les techniques de transformation.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

1) Améliorer les usines de transformation

Amélioration des infrastructures telles que la couverture des lieux de travail, l'éclairage etc. Pour améliorer l'environnement au sein duquel le travail s'effectue on procédera à la diminution du volume du travail et du temps de travail des transformatrices artisanales, et on fournira aussi de l'équipement, ce qui augmentera l'efficacité. L'objectif est de guider des dirigeants et les activités se limiteront au projet pilote.

2) Améliorer la qualité des produits transformés.

- a. La transformation traditionnelle; les mesures seront essentiellement centrées sur l'amélioration de l'environnement sanitaire plutôt que de s'efforcer à moderniser la technologie de transformation, puisque les produits traditionnellement transformés satisfont les besoins alimentaires des gens, la fourniture d'eau de lavage et l'amélioration des fonctions d'évacuation des toilettes soutiendra indirectement la qualité du produit.
- b. L'exportation des produits transformés: des installations construites et des produits défiant les exigences de l'exportation seront réalisés. L'impact des démonstrations sera enregistré et une forme d'inspection des exportations

sera adoptée.

- 3) L'aide à l'acquisition de l'autorisation d'exportation: pour guider les exportateurs à Saint-Louis, des services de soutien seront disponibles aux lieux requis pour la délivrance d'autorisation d'exportation DOPM.
- 4) Soutien pour l'organisation des activités: Les transformatrices traditionnelles seront amenées à s'organiser pour former des groupes et un système associant la collecte et la transformation et la vente de produits de pêche sera créé, ce qui à son tour, mènera au transfert de connaissances en matière de techniques de transformation.

5.1.4 Secteur 4 : L'Environnement de la Communauté de Pêcheurs

(1) Objectifs de Développement

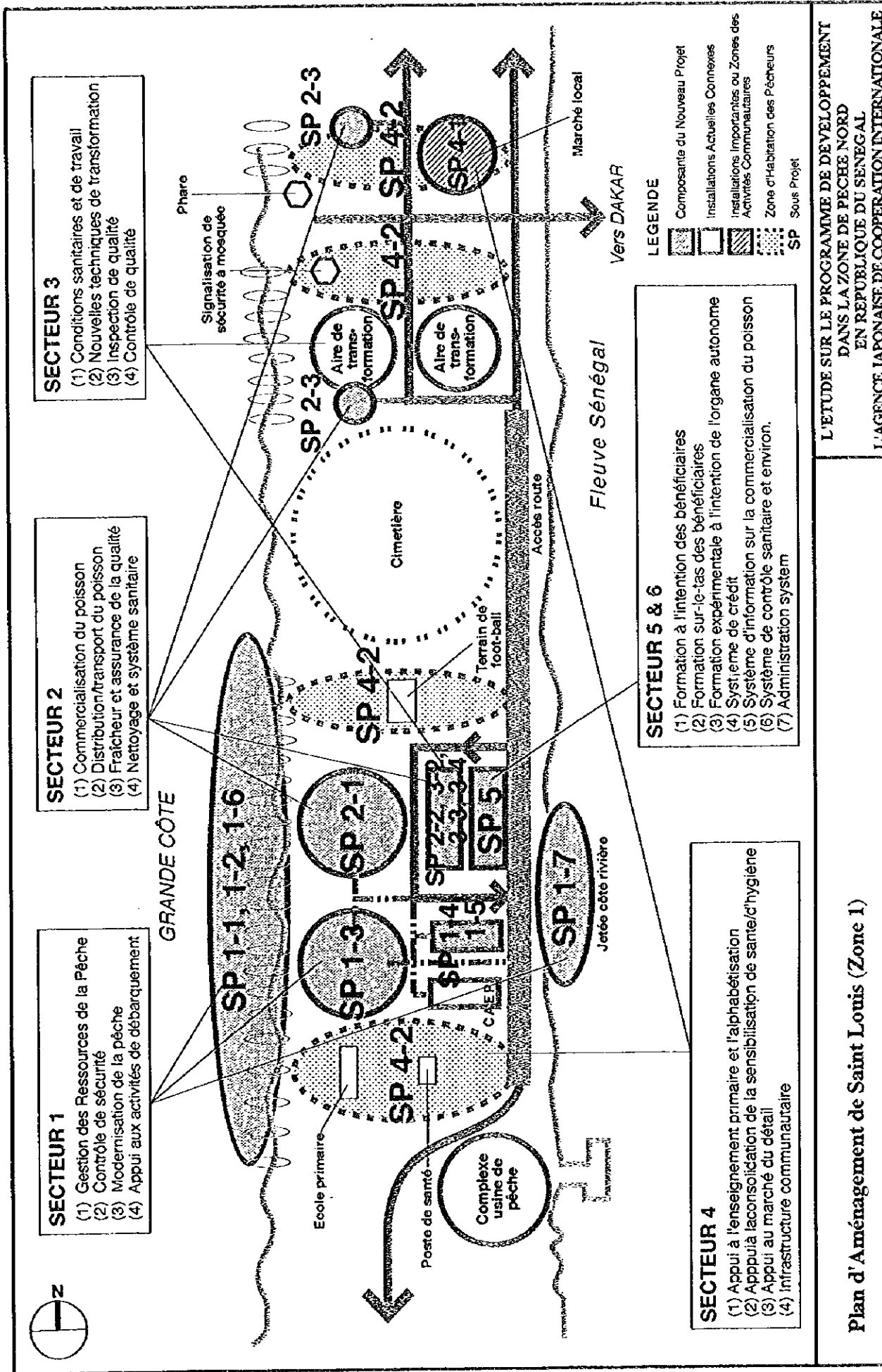
La stratégie consiste à améliorer les conditions de vie des habitants des villages de pêche.

(2) Politique Fondamentale de Développement

Des améliorations d'infrastructures qui à leur tour amélioreront les conditions de vie selon le plan de développement urbain autorisé par la mairie seront soutenues. L'organe de gestion du projet proposé, soutenu par le CAEP réalisera les activités de soutien respectives soumises à ce comité de gestion comprenant le représentant de l'administration locale. Le groupement de femmes de l'UOPGC jouera un rôle important dans la réalisation de programmes fonctionnels d'éducation et de formation.

5.1.5 Plan du Projet

La présentation des moyens et de l'équipement de zone est montrée à la page suivante:



5.1.6 Estimation des Coûts du Projets

		Coûts(en FCFA)
Moyens et Équipements		Zone 1
SP1-1	Lampes et signaux de navigation, bureau	46.292.000
SP1-2	Bateau type / équipement	451.458.000
SP1-3	Emmagasinage du matériel de pêche	343.750.000
SP1-4	Atelier et Equipement	208.542.000
SP1-5	Chantier naval	75.625.000
SP1-6	Plateforme	412.500.000
SP1-7	Installations côté Fleuve	183.333.000
SP1-8	Poste de recherche	80.208.000
SP1-9	Installations sanitaires/équipement de production	146.667.000
SP2-1	Halle, Terminal Camions et Bureau	1.450.625.000
SP2-2	Complexe frigorifique et congélation	462.229.000
SP2-3	Dépôt	178.750.000
SP2-4	Magasins pour poisson transformé	43.542.000
SP2-5	Installations sanitaires/Equipement de transformation	358.875.000
SP3-1	Aire de transformation artisanale modèle	45.833.000
SP3-2	Services de promotion des exportations	148.958.000
SP3-3	Laboratoire de contrôle de qualité et équipement	68.750.000
SP3-4	Installations sanitaires/Équipement de commercialisation	917.000
SP4-1	Moyens Équipement pour le marché de détail	27.500.000
SP4-2	Infrastructures de base / Services	
	Pour la Communauté	165.917.000
	Pour le Complexe	237.417.000
SP5	Locaux pour l'éducation et la formation/Équipement	476.758.000
SP6	Équipement pour l'administration et la surveillance	732.417.000
SP7	Installations d'appui divers et équipement	248.417.000
Coût du projet		6.595.280.000
Frais payés aux consultants (8 %)		527.622.400
Éventualités physiques (5 %)		329.764.000
Évaluation des prix (3 %) pour la construction débutant en 1998		197.858.400
Frais de remobilisation (5 %) pour une construction en 2 phases		-
Coût global du projet (CFA)		7.650.524.800

5.1.7 Évaluation du Projet

(1) Évaluation Economique

Si tous les secteurs sont inclus dans le projet, la réalisation d'un projet financé par le gouvernement du Sénégal sur fonds propre ou sur emprunt sera difficile.

Si on vise l'amélioration de l'industrie de la pêche en mettant l'accent seulement sur les deux secteurs générateurs des revenus les plus élevés (amélioration de la production de poisson, sa commercialisation et sa distribution), la viabilité du projet sera améliorée de façon notoire, mais il ne sera pas viable en tant qu'emprunt ou en tant que projet à financement privé.

Bien que le taux de rendement soit trop bas pour que le projet soit privatisable, il peut être admis comme projet public d'investissement et il peut aussi recevoir de l'assistance financière extérieure.

(2) Évaluation Financière

Si les taux d'amortissement ne sont pas pris en compte, le projet aura sa santé financière pendant un certain temps. Si les taux d'amortissement sont pris en compte, l'envergure du projet doit être réduite, puisqu'on s'attend à des revenus provenant des secteurs 1 et 2. Le projet sera réalisable si ces deux secteurs seulement sont visés et si les salaires des principaux membres du personnel de l'organe directeur sont payés par le gouvernement.

(3) Estimation de l'Impact sur l'Environnement

L'impact des effets pervers de l'environnement pourra être minimisé si des travailleurs Saint Louisiens sont employés et si un contrôle et une gestion adéquats des activités de construction sont exercés. Durant l'accomplissement du projet, l'organe de gestion et les groupes utilisateurs doivent s'assurer que les moyens et l'équipement sont impartialement utilisés. En outre, les effets pervers de l'environnement seront amoindris davantage si les utilisateurs participent activement à la gestion des moyens et de l'équipement, la planification du projet, la conception et l'évacuation de ordures. Pour accomplir cela, les activités d'éducation et de formation doivent être renforcées. Les avantages sociaux issus d'une prise de conscience accrue, des connaissances acquises et les services sociaux rendus par le projet, contribueront à satisfaire les besoins fondamentaux de la communauté de pêcheurs en zone rurale.

5.2 Le Projet de Kayar

5.2.1 Secteur 1 : Ressources Halieutiques et Production

(1) Objectifs de Développement

- 1) Réussir à augmenter la production par le billet de la modernisation des techniques de pêche et de la gestion des ressources.
- 2) Aider à assurer la sécurité des pêcheurs en mer
- 3) Un transfert progressive des sites de débarquement afin de les rapprocher du complexe.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

La politique fondamentale de développement concernant la modernisation de la pêche, la prévention des accidents en mer et la création de moyens de soutien aux pêcheurs est la même que celle qui concerne Saint-Louis.

5.2.2 Secteur 2 : Commercialisation et Distribution du Poisson

(1) Objectifs de Développement

- 1) Les activités de mareyage dispersées dans les villages de pêcheurs migrants et dans les villages traditionnels seront progressivement transférées au complexe de pêche à l'exception de la consommation locale, tout le poisson débarqué sera écoulé au marché de gros au sein du nouveau complexe de pêche.
- 2) Un mécanisme adéquat de fixation des prix sera créé
- 3) La base de production du poisson destiné à la zone urbaine de Dakar, l'intérieur du pays et l'exportation sera étendue.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

Deux types de villages de pêche coexistent dans cette zone. Les villages engagés dans la pêche artisanale traditionnelle et les villages des pêcheurs migrants et les mareyeurs sont éparpillés entre ces deux types de villages. Une entente mutuelle au niveau des zones de production du poisson s'est développée parmi les habitants de ces deux types de villages et un conseil de coordination approuvé au niveau de la gouvernance s'active à cet effet. Ce cadre de coordination sera étendu et des mesures pour coordonner le secteur de commercialisation seront aussi mis en œuvre pour augmenter l'efficacité et le taux d'utilisation du nouveau complexe. Un système de distribution semblable à celui qui sera créé à Saint-Louis, sera établi et la concentration des activités de mareyage sera promue. Un centre modèle de transformation et de distribution de poisson sera mis en place aux environs de Dakar et, conformément au projet, il va englober les activités des pêcheurs migrants.

5.2.3 Secteur 3 : La Transformation Artisanale du Poisson et le Contrôle de Qualité

(1) Objectifs de Développement

- 1) Améliorer l'environnement au sein duquel travaillent les femmes transformatrices du poisson par les méthodes artisanales.

- 2) Améliorer l'environnement sanitaire des sites de transformation et la qualité des produits en ce qui concerne le poisson traditionnellement transformé et le poisson destiné à l'exportation.
 - 3) Étendre les activités de transformation utilisées pour le poisson destiné à l'exportation vers l'Europe et les autres pays africains.
 - 4) Améliorer la technologie de transformation et les techniques de production.
- (2) Mesures Fondamentales de Développement

Les mesures fondamentales de développement sont les mêmes que celles concernant le projet de Saint-Louis.

5.2.4 Secteur 4 : L'Environnement de la Communauté de Pêcheurs

(1) Objectif de Développement

L'objectif de développement est d'améliorer les conditions de vie des habitants des villages de pêcheurs, surtout celles des pêcheurs migrants et leurs familles, qui ne sont pas très développées.

(2) Mesures Fondamentales de Développement

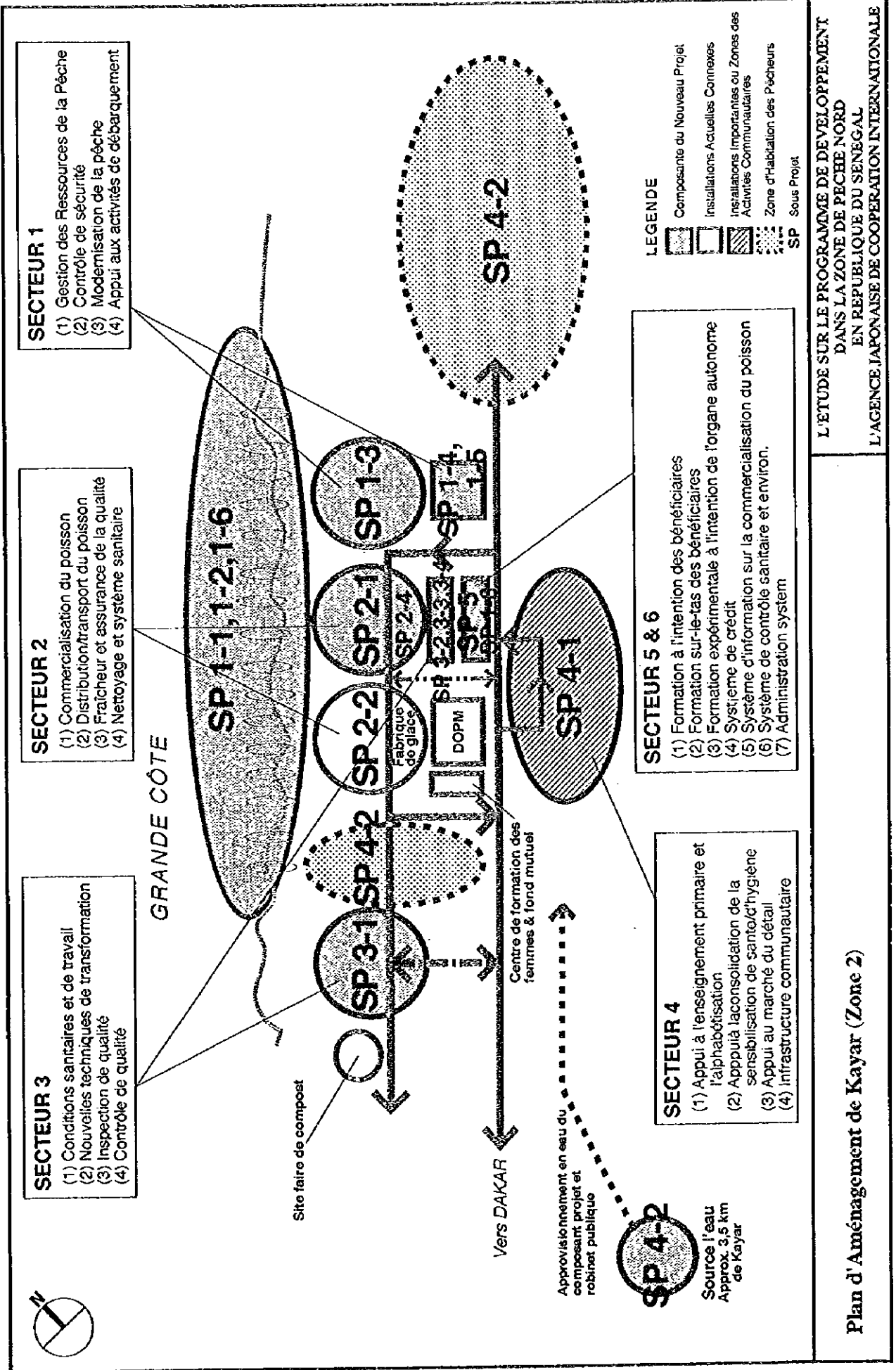
Les améliorations d'infrastructures qui, à leur tour, amélioreront les conditions de vie selon le plan de développement zonal approuvé par le conseil rural, seront soutenues.

L'organe directeur du projet proposé soutenu par CAEP réalisera les activités de soutien soumises à ce comité qui comporte un membre autonome représentant le gouvernement. Le groupement des femmes de l'UOPGC jouera un rôle important dans la mise en œuvre d'un programme d'éducation et de formation.

Pour assurer des programmes d'éducation et de formation fonctionnels et pratiques, il est nécessaire de coordonner avec les ministères et agences compétents.

5.2.5 Plan Amélioration des Moyens et de l'Équipement

La présentation des moyens et de l'équipement de zone apparaissent à la page suivante:



SECTEUR 1

- (1) Gestion des Ressources de la Pêche
- (2) Contrôle de sécurité
- (3) Modernisation de la pêche
- (4) Appui aux activités de débarquement

SECTEUR 2

- (1) Commercialisation du poisson
- (2) Distribution/transport du poisson
- (3) Fraicheur et assurance de la qualité
- (4) Nettoyage et système sanitaire

SECTEUR 3

- (1) Conditions sanitaires et de travail
- (2) Nouvelles techniques de transformation
- (3) Inspection de qualité
- (4) Contrôle de qualité

SECTEURS 5 & 6

- (1) Formation à l'intention des bénéficiaires
- (2) Formation sur-le-tas des bénéficiaires
- (3) Formation expérimentale à l'intention de l'organe autonome
- (4) Système de crédit
- (5) Système d'information sur la commercialisation du poisson.
- (6) Système de contrôle sanitaire et environ.
- (7) Administration system.

SECTEUR 4

- (1) Appui à l'enseignement primaire et l'alphabétisation
- (2) Appui à la consolidation de la sensibilisation de sants/d'hygiène
- (3) Appui au marché du détail
- (4) Infrastructure communautaire

LEGENDE

- Componente du Nouveau Projet
- Installations Actuelles Connexes
- Installations Importantes ou Zones des Activités Communautaires
- Zone d'Habitation des Pêcheurs
- SP Sous Projet

L'ETUDE SUR LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DANS LA ZONE DE PÊCHE NORD
EN REPUBLIQUE DU SENEGAL
L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Plan d'Aménagement de Kayar (Zone 2)

5.2.6 Estimation des Coûts du Projets

Moyens et Equipements		Coûts(en FCFA)
		Zone 2
SP1-1	Lampes et signaux de navigation, bureau	44.000.000
SP1-2	Bateau type / équipement	376.979.000
SP1-3	Emmagasinage du matériel de pêche	171.875.000
SP1-4	Atelier et Équipement	155.833.000
SP1-5	Chantier naval	61.875.000
SP1-6	Plateforme	206.250.000
SP1-7	Installations côté Fleuve	0
SP1-8	Poste de recherche	80.208.000
SP1-9	Installations sanitaires/équipement de production	146.667.000
SP2-1	Halle, Terminal Camions et Bureau	1.026.667.000
SP2-2	Complexe frigorifique et congélation	233.063.000
SP2-3	Dépôt	0
SP2-4	Magasins pour poisson transformé	34.375.000
SP2-5	Installations sanitaires/Équipement de transformation	180.125.000
SP3-1	Aire de transformation artisanale modèle	634.958.000
SP3-2	Services de promotion des exportations	93.958.000
SP3-3	Laboratoire de contrôle de qualité et équipement	43.542.000
SP3-4	Installations sanitaires/Équipement de commercialisation	116.417.000
SP4-1	Moyens Équipement pour le marché de détail	96.250.000
SP4-2	Infrastructures de base / Services	
	Pour la Communauté	165.917.000
	Pour le Complexe	699.188.000
SP5	Locaux pour l'éducation et la formation/Équipement	55.000.000
SP6	Équipement pour l'administration et la surveillance	328.900.000
SP7	Installations d'appui divers et équipement	577.958.000
Coût du projet		5.629.297.000
Frais payés aux consultants (8 %)		450.343.760
Éventualités physiques (5 %)		281.464.850
Évaluation des prix (3 %) pour la construction débutant en 1998		168.878.910
Frais de remobilisation (5 %) pour une construction en 2 phases		-
Coût global du projet (CFA)		6.529.984.520

5.2.7 Évaluation du Projet

(1) Évaluation Economique

Si tous les secteurs sont compris dans le projet, on doit mettre l'accent sur le bien-être social plutôt que sur le développement économique. Si on vise l'amélioration de l'industrie du poisson en mettant l'accent seulement sur les deux secteurs les plus porteurs de revenus (amélioration de la production de poisson, la commercialisation et la distribution) le taux de rendement est bas, mais les activités économiques de ce type de projet le présentent comme un projet plutôt social. Il est plus orienté vers l'acquisition de financement extérieur, en tant que projet destiné à contribuer à la solution d'un problème national: l'implantation des pêcheurs migrants, etc.

(2) Évaluation Financière

Si les taux d'amortissement ne sont pas pris en compte, le projet aura sa santé financière pendant un certain temps. Si les taux d'amortissement sont pris en compte, l'envergure du projet doit être réduite, puisqu'on s'attend à des revenus provenant des Secteurs 1 et 2, le projet sera réalisable si seulement ces deux secteurs sont visés et si les salaires des membres de l'organe de gestion sont payés par le gouvernement.

(3) Estimation de l'Impact de l'Environnement

Les mêmes mesures palliatives adoptées pour Saint-Louis seront utilisées pendant les phases de construction et de gestion de ce projet. Ainsi on s'attend à ce que les avantages sociaux soient importants.

En particulier, on doit obtenir le consensus des habitants concernés avant de laisser les utilisateurs intervenant dans la pêche ou le commerce de détail s'introduire dans la zone. En outre, le gouvernement doit formuler des mesures palliatives spécifiques qui fourniraient plus d'incitations et d'avantages pour les utilisateurs réinstallés dans la région.

JICA